

Madame, Monsieur,

Les clubs ados sont cette année rattachés administrativement au centre de loisirs de Boulieu-lès-Annonay. Même s'il reste possible pour vous de transmettre votre dossier d'inscription au centre de loisirs de Davézieux ou de Roiffieux, nous vous remercions d'adresser vos chèques à l'ordre de l'« AFR Boulieu ».

Suite à de trop nombreux impayés, nous avons décidé de mettre en place une caution pour toutes inscriptions au sein de notre association. Celle-ci reste valable pour 12 mois consécutifs.

Montant : **200€ par jeune** pour l'utilisation des services.

Chèques à l'ordre : **AFR Boulieu**

En cas d'impayés, la caution sera encaissée et les inscriptions suivantes seront annulées jusqu'à régularisation de la situation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La direction.

Je soussigné(e) Mme/M accepte les conditions d'encaissement du chèque de caution.

Un chèque de € a été remis à l'Arc en Ciel, ce chèque est au nom de

.....

